

DÉCRYPTER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA DÉPLOYER SUR VOTRE PARC DE LOGEMENTS

C0321



PUBLIC

Directeur opérationnel et tout collaborateur dans les départements développement, maîtrise d'ouvrage.



OBJECTIFS

- › identifier les enjeux et les leviers permettant la mise en place d'une démarche "d'économie circulaire"
- › repérer de nouvelles approches de conception-construction vertueuses pour l'homme et l'environnement
- › mettre en pratique une démarche "économie circulaire" sur son parc de logement.



PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Alternance d'apports théoriques et de mises en perspective opérationnelles. Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

Dans le contexte actuel d'augmentation constante des déchets liés au bâtiment et de pénurie des ressources, l'économie circulaire offre un nouveau regard sur la gestion des produits et matériaux du bâtiment. Une fois usés, ces derniers ne doivent plus être perçus comme des déchets, mais comme des ressources à haut potentiel de valorisation. Actuellement, la réglementation évolue en faveur de cette vision. Il s'agit de disposer des clés et des outils permettant la mise en place d'une telle démarche.

CONTENU

Quelles sont les problématiques et enjeux environnementaux liés au secteur du bâtiment ?

- › décryptage des réglementations et des labels appliqués au bâtiment en lien avec l'économie circulaire : oï AGECE, diagnostic PEMD, RE2020
- › enjeux à court terme (construction/déconstruction) et long terme (exploitation) pour les bailleurs

Quels sont les principes de la démarche d'économie circulaire à impacts positifs : Cradle to Cradle ?

- › le Cradle to Cradle appliqué à la conception de produits les impacts positifs des bâtiments
- › conception de "Bâtiments Banque de Matériaux" (BAMB : Building as A Material Bank)
- › ressource management : la gestion circulaire des ressources

Comment mettre en pratique l'économie circulaire sur son parc de logements ?

- › les fondamentaux pour établir un plan d'économie circulaire pendant toutes les phases de la vie du bâtiment
- › liens entre économie circulaire et digitalisation : BIM...
- › bénéfiques pour les parties prenantes - Mesure des impacts positifs.

ANIMATION

Lara COCHET ou Chloé BOSQUILLON, Consultantes-formatrices spécialisées en stratégie "Économie circulaire".

DATES CLASSE VIRTUELLE

16 mai 2024
21 novembre 2024

PRIX NET : 815 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à la plateforme de diffusion.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr